Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

may be of the in significa checked Coc	bibliographic mages in the r ntly change t below. bloured cover buverture de c buverture end buverture rest buverture rest cover title miss titre de cou bloured maps intes géograph bloured ink (i incre de couler bloured plates	ally unique production when usual masses of couleur and/or la caurée et/coing/verture masses of couleur and/or la caurée en couleur and/or la caurée en couleur and/or illes a	minated/ ou pelliculée anque couleur han blue or b tre que bleue	valter any may ming, are ou noire)		6 1	exemploibliogreproduces to the service of the servi	plaire of graphic duite, a méthous. Colou Pages of Pages	sible de qui sont que, qui sont que, qui pue, qui puede non qui puede non qui puede coule de	peut-éti peuvent peuvent male de s/ ur // nagées and/or es et/ou red, stail es, tache	re unic t modi exiger filma filma pellicu ned or etées o	ques d ifier u une n ge son ge son pies ou piq	u poir ine im nodifi it indi	nt de age catio	vue
! / !	ound with oth elié avec d'au								uous pa		/				
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.						Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient: Title page of issue/ Page de titre de la livraison Caption of issue/ Titre de départ de la livraison Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison									
Co		upplémen the reduc	itaires: tion ratio che de réduction		-										
TOX	· ·	14X		18X		22X		· · · · ·	26	5X			30 X		,
	12X		16X		20X			J 24×	į		288				327

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

" Rendre le peuple meilleur "

PARAISSANT LE 1º ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Tente correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devre être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE: — Pédagogie: Conférence pédagogique.— Une date mémorable.—Astronomie.
—Le couvent de Roberval.—Le fonds de pension.—Rapport du surintendant de l'Instruction publique de Québec pour 1895-96 (suite).
—La rédaction à l'école. — Partie pratique: Cours régulier de langue française: Leçon XVIII. — Mathématiques: Algèbre.
—Divers: Actes officiels du département de l'Instruction publique.—Annonces.

Conférence pédagogique

La cent quatorzième réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval aura lieu le 30 du courant. La séance commencera à 9½ heures précises du matin, à l'Ecole normale Laval.

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- 1º Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.
- 2º Rapport du sous-comité concernant l'"Association provinciale."
- 3º Conférence de M. Chs Rouleau sur l'enseignement obligatoire.
- 4º Conférence de M. N. Lacasse sur l'enseignement du français.
- 5º Sujet de discussion: Quel moyen fautil prendre pour faire payer les frais de déplucement des instituteurs pour se rendre aux conférences pédagogiques?

J,-D, Frève Secrétaire.

Une date mémorable

Le 7 janvier 1897 restera à jamais mémorable dans les annales de l'enseignement primaire de la province de Québec.

Ce jour-là, notre Législature provinciale, sans distinction de parti politique, a adopté des résolutions concernant les écoles élémentaires qui vont aider puissamment la cause de l'éducation.

Voici ces résolutions:

(Un projet de loi basé sur ces résolutions a

été également adopté.)

"Résolu, 1. Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de faire mettre à part et d'approprier pour les fins des écoles élémentaires, un million cinq cent mille acres des terres publiques, dont il sera disposé en la manière, à tel prix et aux conditions qui pourront être fixées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Résolu, 2. Que les deniers provenant de la vente ou de l'aliénation d'une partie quelconque des dites terres seront placés et appliqués aux fins de créer un capital qui soit suffisant, à quatre pour cent d'intérêt, pour produire chaque année une somme nette de soixante mille piastres; que ce capital et le revenu en provenant constitueront le fonds des écoles élémentaires, et que le capital du dit fonds sera placé en obligations ou rentes inscrites de la Puissance ou de la province.

Résolu, 3. Que le revenu du dit fonds sera employé, sous la surveillance du lieutenant.

gouverneur en conseil, par le surinteudant de l'instruction publique, à développer l'instruction élémentaire dans les municipalités pauvres, à aider les écoles dont sont appelées à bénéficier les classes ouvrières dans les cités et les villes, à améliorer la condition des instituteurs des écoles élémentaires et des écoles modèles, à fournir gratuitement des livres de classe, et, généralement, à répandre d'une manière plus efficace l'instruction élémentaire dans toute la province, le tout dans la mesure qu'il plaira au lieutenant-gouverueur en conseil d'ordonner, et conformément aux règlements qu'il pourra juger à propos de faire.

Résolu, 4. Que, pour les fins mentionnées dans la résolution précédente, jusqu'à ce que le dit fonds des écoles élémentaires produise un revenu annuel net de soixante mille piastres, il sera accordé chaque année à Sa Majesté une somme de cinquante mille piastres, à prendre sur le fonds consolidé du revenu de la province.

Résolu, 5. Qu'aussitôt qu'un revenu annuel net de soixante mille piastres sera produit par le fonds permanent, la dite allocation faite à même le fonds consolidé du revenu cessera; mais si, dans une année ultérieure quelconque, le revenu provenant du dit fonds permanent, pour une raison quelconque, n'atteint pas la somme annuelle de soixante mille piastres, le trésorier de la province devra payer, à même le fonds consolidé du revenu, les sommes requises, de temps à autre, pour couvrir le déficit; mais ces sommes devront être remboursées à même le surplus du revenu du dit fonds, chaque année que ce revenu excédera la dite somme de soixante mille piastres.

Résolu, 6. Que tous les frais d'administration et de vente des terres mises à part, ainsi qu'il est mentionné dans la première de ces résolutions, seront payés à même les deniers en provenant, avant d'employer les sommes ainsi obtenues pour les écoles élémentaires."

En présentant ces résolutions à l'Assemblée législative, l'honorable M. Flynn, premier ministre, a prononcé un discours remarquable. Il a traité son sujet avec une éloquence et un sements des deux côtés de la Chambre.

L'honorable M. Marchand, le digne chef de l'opposition, a approuvé les résolutions. Au cours de ses remarques, il a déclaré qu'on ne saurait trop faire pour l'instruction populaire.

Honneur aux chefs politiques qui savent s'unir dans l'intérêt de la plus belle comme de la plus utile des causes!

Maintenant, comment la somme de cinquante mille piastres qui vient d'être votée à l'unanimité par la Législature sera-t-elle employée?

Dans son discours, le premier ministre a déclaré que le montant de \$14,000 sera consacré, sous forme de primes, à encourager les instituteurs et les institutrices des écoles primaires, et que \$10,000 iront aux municipalités pauvres. La balance servira à répandre l'éducation parmi les classes ouvrières et à acheter des livres de classes aux enfants des familles nombreuses.

Que l'on nous permette de formuler ici un vœu : l'octroi accordé au fonds de retraite des instituteurs n'est actuellement que de mille piastres. Il ne serait que justice de tripler cette subvention, et c'est là le seul moven de tirer le fonds de pension des embarras financiers où il se trouve.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous annonçons aujourd'hui au corps enseignant, la démarche généreuse de la Législature. Et nous en parlons d'autant plus à notre aise, que les deux partis politiques qui combattent dans l'arène proviuciale ont été d'accord sur les moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de l'instruction primaire. Cela nous reporte au temps ou Lafontaine, chef de l'opposition, donnait la main au premier milistre des deux Canada dans une circonstance analogue.

Il y a quinze ans que nous consacrons nos efforts à la défense des intérêts de nos confrères. Nous n'avons cessé de répéter que "c'est le maître qui fait l'école," mais que sens pratique qui lui ont valu les applaudis- pour avoir de bons maîtres il faut leur donner les moyens de vivre honorablement.

Depuis 1867, rien n'a été fait dans le but de créer une véritable carrière enseignante dans notre province; bien que le nombre des écoles primaires soit considérablement augmenté depuis cette date, le chiffre de l'allocation scolaire, jusqu'à cette année, est resté le même.

Aujourd'hui, un pas immense vient d'être fait dans la voix du progrès. Tout en reconnaissant les droits de la famille et de l'Eglise en matière d'éducation et en proclamant que l'école confessionnelle est la véritable école, après avoir démontré que dans son ensemble notre système pédagogique est bon, mais qu'il faut l'améliorer et non le détruire, après avoir payé un juste tribut d'éloges aux congrégations religieuses qui rendent de si précieux services à notre population, le premier ministre, au cours de ses remarques en proposant les résolutions dont il est ici question, s'est écrié:

"En dehors de l'enseignement supérieur, dans une sphère plus humble mais bien importante aussi, nous avons nos instituteurs et nos institutrices qui, pour une maigre pitance de \$100, \$150 ou \$200 par année, consacrent leur vie à la tâche si difficile de l'enseignement. Leur mission est humble, mais elle est noble aussi; leur rôle n'a rien de l'éclat qui en couronne quelquefois celui du haut enseignement, mais il est grand tout de même. C'est à ces pauvres maîtres et maîtresses d'écoles que nos populations doivent de connaître les premiers rudiments de l'instruction qui leur permettent de développer, d'enrichir et d'agrandir le cercle de leurs connaissances. Le temps est arrivé de reconnaître d'avantage le travail, les efforts et les sacrifices de cette classe importante de notre société dont le rôle n'est pas assez apprécié. Comment, monsieur l'Orateur, nous donnons \$500 à \$600 à un commis ordinaire dans une banque ou une maison de commerce, nous payons \$400 par année au plus humble de nos messagers pour un travail purement matériel, et quelle est la responsabilité de ces employés à côté de celle des instituteurs ou institutuices?

"L'instituteur ou l'institutrice doit non-

sculement ouvrir et orner l'intelligence de l'enfant, mais il doit encore et surtout concourir dans la mission du père et de la mère, afin que l'enfant retrouve au foyer de l'instruction les mêmes enseignements et les mêmes exemples qui doivent servir de base à sa vie pour être plus tard un bon et honnête citoyen.

"L'instituteur etl'institutrice méritent donc tout notre respect, toute notre reconnaissance, toute notre admiration. Mais je manquerais encore à mon devoir de premier ministre, si en parlant de l'éducation, j'oubliais de rendre un hommage public à tous ces religieux et religieuses qui passent leur vie à donner à nos enfants le pain béni de l'éducation sans autre espoir de récompense ici bas, que la satisfaction d'avoir rendu service à la société et d'avoir contribué à l'honneur de la patrie. Jamais je n'ai rencontré dans les rues de nos grandes villes où sur les chemins de nos villages ces humbles religieux et religieuses, escortés d'une procession d'enfants confiés à leur soins délicats, sans me sentir pénétré d'une profonde émotion et d'une grande admiration pour leur vie pleine de dévouement, de sollicitude et de grands exemples."

L'éloquente péroraison du magistral discours de l'honorable premier ministre contient des idées qui nous sont bien chères; nous ne pouvons résister au plaisir de la reproduire ici:

"J'aurais cru manquer à mon devoir, si, en proposant à la chambre d'adopter les résolutions que nous lui avons soumises, je n'avais pas en même temps démontré les progrès déjà accomplis, malgré la difficulté de la tâche, et si je n'avais pas également rendu ce témoignage de reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à l'enseignement dans notre province. J'espère qu'à l'avenir on sera plus juste pour notre système d'éducation, imparfait peut-être dans son application mais certainement bon dans son principe. Soyons donc assez francs pour reconnaître ce qui est bon même quand nous trouvons quelque défaut à côté du bien accompli. C'est l'attitude que nous prenous pour notre part.

"Nous nous trouvons en face d'un grand arbre déjà profondément enraciné dans notre sol, poussant des rameaux vigoureux dont le feuillage commence à verdir. Pourquoi déraciner cet arbre dont les fruits sont bons et
qui peut donner davantage? Nous ne voulons pas le déraciner, monsieur l'Orateur,
mais nous lui apportons un suc nouveau, et
désormais, ses racines plongeant encore plus
profondément dans le sol y puiseront un
regain de vie qui s'épandant dans tous ses
rameaux les rendront plus forts et plus puissants, et ses feuilles croîtront, elles verdiront
complètement, et les fruits mieux protégés
acquerront, eux aussi, plus de force, plus de
richesse, plus de maturité, qui les feront
rechercher davantage par notre population.

"La jeunesse surtout viendra y cueillir l'instruction, car c'est pour elle que nous travaillons. Nous savons que les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain, les pères et mères de demain, les citoyens de l'avenir. Et nous voulons que la société de demain, soit forte, vigoureuse et bien armée pour le combat qu'elle aura à livrer elle aussi dans le champ du travail où toutes les classes de la société sont appelées à lutter.

"Pour cela il faut former la jeunesse à la vie qui l'attend plus tard, en lui inculquant les connaissances utiles et indispensables aux différents états qu'elle embrassera. Et que notre but soit moins de faire des hommes savants que des hommes de bien, des hommes de devoir. Apprenons-leur à aimer Dieu, leur prochain et la patrie."

Au nom du corps enseignant, nous remercions sincèrement l'honorable premier ministre d'avoir eu le courage et l'énergie de faire accepter par la Législature une mesure si généreuse et en même temps si opportune; nous remercions aussi l'honorable chef de l'opposition d'avoir appuyé de son influence le projet ci-dessus mentionné; il a prouvé que chez lui le patriotisme bien entendu l'emporte sur l'esprit de parti.

Flynn et Marchand! voilà deux noms, qui désormais resteront unis dans les annales de l'enseignement primaire de Québec. Ces deux chefs ont mérité le beau titre d'hommes d'Etat.

En effet, aider l'éducation, n'est-ce pas la tâche la plus noble que l'homme d'état puisse remplir ? C.-J. Magnan.

Astronomie

PLANÈTES VISIBLES EN JANVIER

Dans l'article que j'ai publié dans le No. du 15 du mois dernier, sur le ciel de décembre, une importante lacune s'étant produite par accident, concernant la planète Vénus, j'ai cru devoir la rectifier dans l'Evénement qui m'avait fait l'honneur de me reproduire.

Comme je désire faire profiter mes lecteurs de tout mon travail, je cite ici la communication que l'*Evénement* a publiée le vingttrois décembre dernier:

"ENCORE UN MOT D'ASTRONOMIE

M. le Rédacteur,

J'ai été très flatté de la reproduction que vous avez faite de l'humble article que j'ai publié dans mon Enseignement primaire, intitulé: Le ciel de décembre. Je regrette qu'un feuillet de mon manuscrit soit échappé au compositeur, et ait privé mes lecteurs de contempler le beau spectacle que nous présente la planète Venus tous les soirs après le coucher du soleil.

On sait que cette planète, située entre la terre et le soleil, à 27 millions de lieues de ce dernier, nous jette une belle lumière blanche dont l'éclat est supérieur à celui des plus brillantes étoiles. Aussi est-ce le premier astre qu'on aperçoit après le coucher du soleil.

C'est cette belle étoile qu'on appelle tour à tour Etoile du soir, ou Hesperus, quand on la voit le soir, ou Etoile du matin, quand on la voit à l'Orient avant le lever du soleil.

On lui donne aussi vulgairement le nom d'Etoile du Berger.

Sa révolution périodique est de 225 jours ou $7\frac{1}{2}$ mois; et son mouvement de rotation sur son axe, de 23 h. 21'.

J.-B. CLOUTIER.

Tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux phénomènes célestes nous sauront gré d'attirer leur attention sur ce bel astre qu'ils peuvent encore contempler tous les soirs depuis le coucher du soleil jusqu'à sept heures, avant qu'il disparaisse au-dessus de l'horizon. On le voit très bien à l'œil nu, mais avec des lunettes de différentes puissances, on peut le contempler dans sa plus ou moins grande splendeur.

Dans quelques mois, il deviendra étoile du matin, et alors son éclat n'aura pas diminué.

Mais ce n'est pas là la limite des observations actuelles que l'on puisse faire.

Mars offre encore un vif sujet d'intérêt pour l'observateur des phénomènes célestes. Cet astre, qui est la première planète supérieure, c'est-à-dire qui soit plus loin de la terre que le soleil, * a un diamètre apparent qui varie de 4" à 18"; d'où il suit que ses distances de la terre sont aussi très inégales. C'est une planète qui offre une teinte rougeâtre très prononcées-et plusieurs astronomes prétendent que sa végétation est rouge; mais cette opinion a été fortement controversée. Son éclat est très vif lorsqu'elle est en opposition avec le soleil, parce qu'alors elle est dans sa moindre distance de la terre. Au télescope, Mars présente le phénomène des phases: mais on ne le voit jamais en croissant comme le lune. La durée de sa révolution est de 687 jours; il tourne sur lui-même en 24 h. 39'; et son orbite est peu incliné sur l'écliptique. Maintenant, il disparaît sous l'horison, longtemps avant le lever du soleil.

Ceux qui sortent le matin vers six heures, par un beau temps clair, peuvent jouir de la vue de Jupiter, une de nos plus intéressantes planètes. Jusqu'au lever du soleil, il est parfaitement visible à l'œil nu et tout le monde peut le reconnaître à son brillant aspect.

La description de cet astre pourra peutêtre intéresser ceux de nos lecteurs qui n'ont pas à leur disposition de traité d'astronomie.

Jupiter, la plus grosse des planètes, est aussi remarquable par la vivacité de sa lumière qui, lorsqu'il est périgée, surpasse par fois celle de Vénus elle-même. Son diamètre apparent, et, par conséquent, ses distances de la terre varient dans le rapport de 30" à 46". Il tourne dans une ellipse peu inclinée sur l'écliptique en 4333 jours, ou environ 12 ans. Sa rotation sur lui-même se fait autour d'un axe presque perpendiculaire au plan de l'écliptique, dans un espace de 9 h. 36'. est à remarquer que cette rotation est extrêmement rapide, en égard au chemin que doivent parcourir les points situés dans l'équateur de l'axe, et qui, à cause de son grand volume, sont fort éloignés de l'axe de rota-La force centrifuge doit donc y être fort considérable; aussi remarque-t-on que les pôles de Jupiter sont beaucoup plus applatis que ceux de notre globe.

Vu au télescope, Jupiter présente des bandes lumineuses et des bandes obscures parallèles à son équateur. Ces bandes varient d'intensité et de position, tout en conservant d'ailleurs leur direction générale. Cela indique de grands et habituels changements ou sur la surface de la planète, ou dans l'atmosphère qui l'entoure peut-être, ce qui serait une conséquence assez naturelle de la rapidité de sa rotation.

Mais un spectacle beaucoup plus curieux que ces bandes, c'est celui de quatre petites planètes ou satellites que le telescope nous montre escortant Jupiter, et tournant autour de lui, comme la lune autour de la terre. Ces petits corps décrivent des ellipses autour de la planète principale, et, comme ieus distances et leurs vitesses sont inégales, ils offrent dans leurs positions relatives des phénomènes très variés. Quelquefois ils traversent le disque de la planète, sur laquelle ils se projettent comme de petites taches noires,

Par planètes supérieures, on entend celles qui sont plus éloignées du soleil que ne l'est la terre, et dont les rayons des orbites, en forme d'ellipses, quelles parcourent dans leurs mouvements de translation autour du soleil, sont plus grands que celui de notre planète. Par conséquent, nos planètes supérieures sont: Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

ce qui prouve leur opacité, quelquefois ils disparaissent tout à coup, sans qu'aucun corps passe devant eux, et reparaissent aussi subitement: cela vient de ce qu'ils traversent l'ombre que Jupiter projette derrière lui à l'opposite du soleil. Il y a alors éclipse de satellites. Ces éclipses sont d'un grand usage en astronomie. Les plus voisins de la planète s'éclipsent toutes les 24 heures; la fréquence et la facilité d'observation de ce phénomène le rendent précieux pour la détermination des longitudes.

En résumé, les amateurs peuvent contempler pendant le mois de janvier, Vénus depuis le coucher du soleil jusqu'à 7 heures du soir, Mars, pendant toute la soirée et Jupiter, depuis minuit jusqu'à 7 heures du matin.

J.-B. CLOUTIER.

Le couvent de Roberval

Le 6 du courant, à 5 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la chapelle du couvent des Dames Ursulines de Roberval. L'édifice entier a été détruit et sept religieuses ont péri dans les flammes.

Ce malheur est profondément regretté par toutes les cla-ses de la population. Nous offrons nos sincères sympathies aux Dames Ursulines dont l'institution admirable fait pour ainsi dire parti de notre patrimoine national.

Le fonds de pension

La commission administrative du fonds de pension avait résolu d'élever le taux de la retenue à 3%; avant de mettre cette décision à exécution, la commission s'est adressée au gouvernement qui accorde, pour cette année, trois mille piastres à la caisse de retraite. C'est ce que nous conseillions dans la dernière livraison de l'Enseignement primaire. Il y a lieu d'espérer que ce montant sera bientôt accordé d'une manière permanente.

Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec

(Suite)

BUREAU CENTRAL D'EXAMINATEURS.

Depuis assez longtemps le comité catholique avait mis à l'étude la question de l'établissement d'un bureau central d'examinateurs pour l'obtention du brevet de capacité.

Dans le cours de l'été dernier, une commission d'experts a fait un examen minutieux des rapports des différents bureaux d'examinateurs établis dans la province, et le comité catholique, après mure délibération, a décidé de les supprimer et de recommander au gouvernement d'établir nn bureau central d'examinateurs dont les fonctions seraient de préparer les questions qui devront être soumises aux aspirants au brevet d'instituteur, de nommer des délégués chargés de surveiller les examens des candidats aux endroits qui seront désignés et de corriger les réponses aux questions posées aux aspirants.

Aussitôt que le gouvernement aura adopté les règlements qui seront préparés par le comité catholique, ce bureau central pourra être mis en activité.

Un bureau semblable existe déjà pour la partie protestante de la population avec efficacité.

Ecoles pauvres

Je crois que la somme de \$10,000.00 votée tous les ans par la législature pour les écoles pauvres de la province, n'est pas suffisante. Elle devrait être augmentée, au moins doublée, car certaines localités sont tellement dépourvues de moyens, qu'elles ne peuvent, malgré leur ardent désir de le faire, supporter leurs écoles.

Cette aide, si petite qu'elle soit, produit dans les municipalités où elle est accordée un bien considérable, et la législature devrait la donner aussi large que possible. La cause de l'éducation en éprouverait un effet salutaire.

LA REFONTE DES LOIS SCOLAIRES

Durant l'année les comités catholiques et protestants se sont très sérieusement occupés de la refonte des lois scolaires. Des sous-commissions des comités entholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique travaillent de concert et ont eu plusieurs réunions dans lesquelles ont été discutés à fond les amendements projetés. Cependant ils n'ont pas terminé leurs importants travaux, et la refonte ne sera prête que pour la session de l'an prochain.

LE MUSÉE

Le musée du département de l'Instruction publique croît en importance. Cette année les collections de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de crustacés, etc, ont été notablement augmentées. Comme les spécimens étaient entassés dans une salle trop petite, j'en ai fait ajouter une de soixante-et-un pieds de longueur, ce qui a permis de ranger les vitrines avec plus de régularité et de disposer les pièces de manière à présenter une vue d'ensemble qui en rend l'étude plus facile.

MÉDAILLE ET DIPLÔME

J'ai eu la satisfaction de recevoir, l'été dernier, la médaille de bronze et le diplôme qui ont été décernés à mon département par les directeurs de l'Exposition Universelle de Chicago. On a raison de se rappeler avec orgueil le succès éclatant de l'exposition scolaire de la province de Québec, à l'Exposition Colombienne.

STATISTIQUES

Les statistiques indiquent les progrès de l'instruction de cette province. Le nombre des municipalités scolaires augmente graduellement avec la colonisation des terres, et le nombre des enfants qui vont à l'école s'est élevé à 303,619, l'an passé.

On remarque par les rapports des inspecteurs que l'assistance moyenne des enfants à l'école s'accroît. Dans certains districts de la campagne, le percentage de cette assistance s'élève à 78, 79 et plus de 80 par cent.

Dans toute la province, le percentage de l'assistance moyenne à l'école primaire pour les élèves catholiques a été de 71 par cent et de 74 par cent pour les élèves protestants

Dans les écoles modèles et les académies, l'assistance moyenne a été de 83 par cent pour les catholiques et de 79 pour les protestants,

L'assistance moyenne générale dans la province est de 76 par cent.

Nous faisons des efforts pour diminuer le nombre des instituteurs et des institutrices non brevetés dans la province. Les chiffres indiquent une forte diminution depuis quelques années, et les commissions scolaires se rendent plus volontiers aux instances du surintendant.

En 1893-94, le nombre des instituteurs et des institutrices laïques non brevetés était de 1,080. En 1894-95, il était de 899, et l'an passé il est descendu à 686, ce qui fait donc en deux ans une diminution de 394 professeurs non brevetés.

J'ai fait préparer un état général comparatif du mouvement éducationnel dans notre province depuis 1867 à 1896. Le total de nos maisons d'éducation qui, lors de la confédération, était de 3,907 est aujourd'hui de 5,903, et le nombre d'élèves qui fréquentent les classes a augmenté de 90,782, soit la différence entre 212,837 en 1867, et 303,619 en 1896.

D'après les statistiques que j'ai recueillies, le nombre d'enfants de 5 à 16 ans, en 1895-96, était de 328,420. Sur ce nombre, la proportion par cent de ceux qui sont allés à l'école a été de 88.30, et 11.70 la proportion de ceux qui n'y sont pas allés.

Néanmoins, ce chiffre de 88.30 est au-dessous de la proportion réelle, car dans les villes et certains villages où il existe un nombre assez grand d'écoles indépendantes, la majorité de celles-ci n'envoient aucun rapport au département de l'Instruction publique, vu qu'elles ne sont pas obligées par la loi de le faire, et par conséquent les numbreux élèves qui les fréquentent ne sont pas compris dans le percentage que je viens de mentionner.

Il est malheureux que le recensement des enfants en âge de fréquenter l'école ne soit pas complet.

J'inclus ici les tableaux statistiques de l'année. Ils sont plus étendus et plus complets que d'habitude :

Municipalités sous contrôle des commissaircs ou syndics catholiques protestants	995 292
Total des municipalités	1,237
Maisons d'écoles appartemant à la municipalité	
Total des maisons d'écoles	5,657
Kaisons d'école en pierre	265 306 5,086
Tatal des maisons d'écoles	5,657

Nombre d'écoles catholiques et protestantes dans la province.

Ecoles catholiques.	Sous contrôle.	Indé- pendantes.	Totaux.
Ecoles élémentaires Ecoles modèles		97 236 { 2 17 2 3 3	4,260 465 137 2 17 2 3
Ecoles élémentaires Ecoles modèles Académies Ecoles normales Collèges affiliés aux Universités	l	12 12 1 4 2	918 49 27 1 4
Ecole des sourds-muets et des aveugles		20	1,002
Ecoles des arts et manufactures	••••••	9 6	9
Grands totaux	5,511	392	5,903

Nombre d'élèves dans les écoles de la province.

	Elèves catholiques.			èves stants.		moyenne	de l'assis- i élèves.	
Dans les écoles élémentaires.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	TOTAL.	Assistance moyenne des élèves.	Percentage de l'assis- tance des élèves.	
Dans les écoles catholiques sous contrôle	82,536 3,500	83,902 2,917	337 55	343 ¹ 56	167,118 6,530	123,999	71	
Dans les écoles protestantes sous contrôle	1,381	1,002 14		,	27,640 299	20,735	74	
Totaux	87,437	87,835	13,412	12,903	201,587	144,734	71	
Dans les Ecoles modèles et les Académies.					-			
Dans les écoles catholiques sous contrôle	33,206		ì	. ?	' ' }	69,608	83	
pendantes Dans les écoles protestantes	5,161 313	21,589 140			27,024 } 8,373	6,627	79	
Totaux	38,680	44,736	4,509	4,072	91,997	76,235	83	
Dans toutes les autres écoles.								
Dans les collèges classiques catho- liques	5,208 122	71	•••••		5,208 193	4, 926 190		
les normales Dans l'Université Laval Dans les écoles des sourds-muets	221 214			 	388 214	325 200		
et des aveugles Dans les collèges protestants Dans le collège Bishop et l'Univer-	141	300	85	9	441 94	441 90		
sité McGill		•••••	1,166 21	163	1,314 184	1,300 180		
male Dans l'école des sourds muets pro	••••••		209	i		430	······································	
testants	E 000		41		68	68		
Totaux	5,906	538	1,522	643	8,609	8,150		
Dans les écoles des arts et manu- factures	••••••	•••••	*******		1,023	925		
laiterie					403			
Grands totaux	132,023	133,109	19,443	17,618	303,619	230,419	76	

Nombre d'élèves dans les écoles de la province.—Suite.

	·									
Nombre d'élèves dans les différentes années du cours d'études. Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies.	Dans les écoles élémentaires. catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestants.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies profestantes.	Total dans les écoles élémentaires.	Total dans les écoles módèles et les académies.				
" " 3ème "	! !	: 			85,067 .58,375 37,428 19,371					
Cours élémentaire dans les écoles modèles				•••••		72,465 9,470 5,698 2,820 1,544				
Totaux			••••••		201,587	91,997				
Elèves français apprenant la langue anglaise Elèves anglais apprenant la langue française	15,375 2,592	1,508	41,431	5,155	16,883 11,644	41,762 10,081 Total.				
Classification des élèves d'après l	a langue	maternei	le.	Français.	Anglais.	TOTAL.				
Elèves des écoles élémentaires catholiques										
Totaux	••••••		••••••	245,521	46,680	292,201				
RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS RELIGIO										
Membres du clergé catholique dans les collèges classiques et quelques autres écoles Religieux-frères										

(à suivre.)

Total.

3,465

La rédaction à l'école

On se plaint de la faiblesse des enfants sur la composition française. Ces plaintes sont-elles fondées?—Quelles sont les causes du mal, et quels moyens doit-on employer dans chacun des cours de l'école pour arriver à de meilleurs résultats?

Les concours des écoles primaires ont démontré la faiblesse des élèves en fait de rédaction. L'épreuve de style était toujours pitoyable; à peine trouvait-on quelques tra-

vaux qui n'étaient que médiocres.

Faut-il rendre les maîtres responsables de cet état de choses? Peut-être quelques-uns ne sont-ils pas sans reproche, mais, sans vouloir les disculper, je crois que cette faiblesse tient à des causes qui défient la bonne

volonté la plus intelligente.

En effet, une composition est une petite création, une œuvre essentiellement virile. On ne peut bien composeret bien écrire avec une langue incertaine, avec une imagination indisciplinée ou inféconde, avec un jugement qui commence à peine à s'épanouir. D'ailleurs, pour composer, il faut des matériaux, il faut avoir fait "amas d'une forêt d'idées et de choses", selon un mot de Cicéron; et ce n'est ni à douze ans, ni à seize, qu'on peut s'être approprié de si abondantes richesses.

A cet âge on a peu lu, ou mal lu. quelquefois parcouru les volumes d'une bibliothèque scolaire; mais ce que les enfants recherchent ordinairement dans les livres, c'est moins l'instruction que le plaisir, ils s'intéressent à des héros imaginaires et glissent rapidement sur les parties instructives du livre. Les lectures profitables sont celles que l'on fait avec l'intelligence, et ils ne lisent guère qu'avec l'imagination. Rencontrent-ils un mot nouveau, le plus souvent ils marchent, sans consulter le dictionnaire, pressés qu'ils sont d'arriver au dénouement de l'histoire ou de l'épisode commencé. suit de là qu'ils retirent de leurs lectures un gain médiocre et peu profitable à leurs essais de composition. Tout au plus ces jeunes liseurs se distinguent-ils par une exubérante stérilité: beaucoup de mots pour ne rien dire, et un désordre d'idées stupéfiant; ou, lorsque le jugement l'emporte sur l'imagina-

tion, ce n'est plus une abondance verbeuse, mais la sécheresse et la banalité qui éclatent dans leurs compositions.

Quiconque a la pratique de l'enseignement primaire avouera que je n'exagère rien, et, je le répète, il est impossible, non de viser à mieux, mais d'obtenir que nos enfants de douze ans écrivent comme des humanistas. Dieu crée de rien, mais à l'homme il faut une matière première, et l'enfant qui n'a rien appris ne peut tirer de son ignorance, ni phrase élégante, ni raisonnements justes ; pas plus qu'il ne saurait, dit Bacon, "peser, mesurer et orner le vide."

Rien n'est donc plus fondé que les plaintes dont je me suis fait l'écho: oui, nos enfants sont très faibles en composition, et j'en ai dit les principales causes. Quoi que fassent les instituteurs, vraisemblablement les doléances d'aujourd'hui seront celles de demain; car les copies des enfants porteront demain comme aujourd'hui le caractère puéril, c'esta-dire la trace de la légèreté et de l'inexpérience. Ce seront des bévues grammaticales, des termes vagues, des phrases lourdes, des pensées obscures ou triviales, des classements d'idées illogiques, parfois la déclamation et l'emphase, sans compter bien d'autres imperfections capables de choquer des sujets délicats.

Mais tous ces défauts peuvent s'atténuer par l'éducation, et j'arrive à la seconde partie de mon sujet: "Quels moyens doit-on employer dans chacun des cours de l'école, pour arriver à de meilleurs résultats?"

Pour former ses élèves à la composition, l'instituteur devra d'abord les familiariser avec la langue, leur apprendre à parler et à penser en français, œuvre très laborieuse dans les provinces où i'on parle patois. En second lieu, il cultivera avec soin leur esprit, et s'efforcera de le meubler le plus et le mieux possible, puisque la composition n'est que la mise en œuvre des idées acquises. Et comme l'arrangement des idées requiert un jugement droit, le bon sens, il ne manquera aucune occasion de développer cette faculté maîtresse.

A. A

(Du Moniteur de Tamines).
(à suivre)

Cours régulier de langue trançaise

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLEMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LECON XVIII

Grammaire

Le nom.—(Suite): le nombre.

Note.—En récapitulant l'étude du genre, le maitre fera remarquer que certains noms masculins ont un féminin correspondant tout différent: oncle, tante, neveu, nièce, garçon, fille. coq, poule, etc., et que plusieurs noms ne s'emploient tantôt qu'au masculin et tantôt qu'au féminin: pinson, moineau, fauvette, merle, etc.

Le maître demande à un élève de lui apporter un livre, puis deux livres, une plume, plusieurs plumes; à un autre de désigner un élève, trois élèves, une table, deux tables, plusieurs tables, etc.

Puis, écrire au tableau :

un livre deux livres une plume plusieurs plumes un élève trois élèves une table deux tables

Par des questions habilement posées, le maître fait formuler ce qui suit aux élèves:

DÉFINITION:—Il y a deux nombres: le

singulier et le pluriel.

Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être ou un seul objet: un chat, une pomme.—Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres ou plusieurs

objets; des chats, des pommes.

EXERCICE ORAL.—Distinguer le singulier du pluriel dans les phrases qui suivent. Les ÉCOLIERS studieux font plaisir à leurs PARENTS. Le cheval de mon oncle est noir. Le prêtre est le ministre de Jésus-Christ sur la terre. Les portes de la ville de Québec restent ouvertes, le jour et la nuit. Les ENFANTS aiment les POMMES.

DICTÉE.—La neige. La neige est produite par une pluie fine qui, en traversant une donner région froide, se change en une infinité de logique.

petits glaçons. Les glaçons, en se réunissant, forment de légers flocons qui tombent avec plus ou moins d'abondance. Ils couvrent la terre d'une couche blanche qui préserve du froid les végétaux qu'elle cache. Ces petits glaçons, qu'on appelle aussi cristaux de neige, ont la forme d'une jolie petite étoile d'une délicatesse extrême. La neige reste éternellement sur les hautes montagnes.

Exercices: 1º Résumez oralement la dictée ci-dessus. 2º Indiquez le sujet de la dictée (la neige). 3º Trouvez le nombre de phrases (idées principales) dans la dictée (5). 4º Le nombre de propositions dans chaque phrase. 5º Analyse des termes de chaque proposition. 6º Analyse d'une phrase complète (ingique-

ment et grammaticalement).

Analyse.—Des gluçons, en se réunissant, forment de légers flocons qui tombent avec plus ou moins d'abondance.

Analyse de lu phrase

Dans cette phrase, il y a deux propositions. lère Prop. : Les glaçons, en se réunissant, forment de légers flocons.

forment les glaçons en se réunissant, de légers flocons verbe. sujet

compls. du verbe.

2e Prop.: Qui tombent avec plus ou moins d'abondance.

tombent qui avec plus ou moins d'abondance

verbe sujet

complément (1).

Analyse grammaticale

Les art. s. m. pl. dét. glaçons. glaçons n. c. de choses, m. pl. suj. de forment. prép. fait rapp. réunissant à forment. pron. mis pour glaçons compl. de réunissant. verbe, compl. de forment. réunissant forment verbe qui a pour sujet glaçons. de (pour des) art. comp. m. pl. dét. flocons. adj qual. qui qualifie flocons. légers

⁽¹⁾ En décomposant les propositions, faire donner le sujet, le complément ou l'attribut logique.

aui tombent plus ōu

flocons

moins d' (pour de)

abondance

n. c. m. pl. compl. dir de forment. pron. rel. mis pour flocons et sujde tombent.

verbe qui a pour sujet qui. adv. modifie tombent. conj. lie moins à plus. adv. mod. tombent prép. fait rap. abondance à tom-

bent. n. c. de chose abstraite, f.s. compl.

de tombent. Invention et rédaction (†)

1º Faire conjuguer oralement le temps qui suit (2) en faisant ajouter un complément à chaque verbe: J'avais—tu avais—il avait -nous avions-vous aviez-ils avaient. Ex.: J'avais un livre, tu avais une bulle, 2º Faire trois phrases contenant chacune un nom singulier; faire trois phrases contenant chacune un nom pluriel.

11

UN ÉCHANGE

(Lire à haute voix la petite narration qui suit, puis poser les questions ci-après)

Pauline avait apporté à l'école un petit canif à manche doié, qu'elle avait payé dix centins.

Madeleine, l'une des plus jeunes de la classe, trouva le canif très joli.

Elle le crut très cher, car elle ne savait pas

le prix des choses.

" Si tu veux me le céder, dit elle à Pauline, je te donnerai en échange mon coffret en satin bleu, avec ma trousse de couturière."

Pauline réfléchit un instant.

Le coffret et la trousse valaient bien six fois plus que son canif, et elle en avait grande envie. Mais elle se dit que ce ne serait pas honnête de les prendre en profitant de l'iguorance de Madeleine.

(2) Voir la leçon précedente pour le présent de l

l'indicatif.

" Non, répondit-elle, mon canif ne vaut que dix centins. Donne-moi plutôt ton coupepapier, qui a coûté le même prix. Comme cela, nous ne perdrons ni ne gagnerons au change."

Habituons-nous de bonne heure à rester honnêtes jusque dans les plus petites choses.

QUESTIONS

Quel objet Pauline avait-elle apporté à l'école? Combien lui avait coûté ce canif? Qui trouva le canif joli? Pourquoi le crutelle très cher? Que proposa Madeleine à Pauline? Combien valaient le coffret et la trousse? Pauline accepta-t-elle? Que demanda-t-elle en échange de son canif? Le coupe-papier valait-il plus que le canif? A quoi devous-nons nous habituer de bonne heure?

Ecrire ce canevas au tableau et le faire copier aux élèves qui devront le développer

à la maison ou en classe.

CANEVAS.—Le canif de Pauline. — Son prix.—Madeleine en a envie.—Sa proposition.—Ce qu'elle donnerait en échange. — Valeur du coffret et de la trousse. — Réflexion de Pauline.—Son refus.—Ce qu'elle demande en échange.-Bonne habitude à prendre de bonne heure.

Récitation

LES VITRES GELÉES

Vois, disait à son fils le sage Philémon, Vois ces légers filets de glace, Ces délicates fleurs que trace Sur le frêle vitrage un nocturne aquilon. Un rayon de soleil promptement les efface. En un si mince objet qu'elle haute leçon Nous présente d'un Dieu la sagesse profonde ! Ainsi, dans les biens de ce monde, Ce qui séduit le plus nos yeux Souvent n'est qu'une image vaine Que fait évanouir sans peine De la raison le flambeau lumineux.

⁽¹⁾ En commençant l'étude de la grammaire, l'élève se trouve de suite en présence des verbes. Il convient donc d'ajouter aussitôt que possible à la leçon quotidienne, l'étude d'un temps, en commençant par les verbes auxiliaires avoir et être. Veiller à ce que dans la conjugaison orale ou écrite, le verbe soit toujours accompagné d'un complément pour le verbe avoir et d'un attribut pour le verbe être.

MATHÉMATIQUES (1)

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Solution des problèmes donnés dans le numéro du 15 décembre :

9° Soit x la petite partie ; alors 291-x la grande partie. Dans toute division on a $\frac{\text{Dividende-Reste}}{\text{Diviseur}} = \text{Quotient}$.

Done 201-1-18=12.

Multipliant toute l'équation par x on a :

291-x-18=12x

Transposant les deux membres on a :

12x = 291 - x - 18

et 12x+x=291-18

13x = 273

 $x = \frac{273}{13} = 21.$ —Rép.

291-x=291-21=270.—Rép.

Généralisons ce problème.

Divisez la quantité a en deux parties telles que si on divise la plus grande par la plus petite le quotient sera b et le reste c.

Solution:

Soit x la petite partie ; alors a-x la grande.

<u>a====b</u>

Multipliant toute l'équation par x on a :

a-x-c=bx

Transposant les deux membres on a :

bx=a-x-c

et bx-x=a-c

(b-1) x=a-c

 $x = \frac{a-c}{b-1}$.—Rép. $a-x = a - \frac{a-c}{b-1}$.—Rép.

10° Soit x l'âge du garçon il y a 11 ans; alors x+11+1 l'âge du garçon dans 1 an d'ici; mais 4 fois l'âge du garçon il y a 11 ans=l'âge du garçon dans 1 an d'ici.

Done 4x = x + 11 + 1

4x = x + 12

4x - x = 12

3x = 12

x=4

x+11=4+11=15, l'âge du garçon maintenant.

11º Soit x l'âge du fils; alors 6x l'âge du père.

et x+16 l'age du fils dans 16 ans.

6x+16 l'age du père dans 16 ans.

6x+16=x+16

6x+16=2x+32

6x-2x=32-16

4x = 16

x=4.—Rép.

 $6x = 6 \times 4 = 24$.—Rép.

J. AHERN.

⁽¹⁾ Faute d'espace, nous sommes obligé de remettre au prochain numéro, l'arithmétique, l'anglais, la tenue de livres et les dictées.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dissolution de la dissidence du canton de Wickham-Est, dans le comte de Drummond.

Ordre en conseil du 17 décembre 1896.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndies dissidents de la municipalité du canton de Wickham-Est, dans le comté de Drummond, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndies dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndies des écoles dissidentes pour la dite municipalité du canton de Wickham-Est, dans le dit comté de Drummond, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOU-VERNEUR, le 31 décembre dernier (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Brome, Bolton-Est: — M. Horace-Stewart Greene, en remplacement de M. Edgard-A. Wedge, absent.

Comté de Gaspé, Clorydorme:—Le révd M. G.-W. Frève, en remplacement du révd M. E. Dufour, absent.

BOUCHER DE LABRUÈRE.

Surintendant.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

Le Code eatholique on Commentaire du Catéchisme Provincial

Prix, franc de port: Broché, 55 centins l'exemplaire; Reiié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec; J.-A. Langlais & Fils, Québec; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, Directoire du Servant de Messe. — Prix : 25 ets la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçans avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. Ahern, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

" Manuel de droit civique"

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies. Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix: \$5.40 la doz. et 60 ets l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires. Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix: \$2.50 la doz. et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 Rub St-Joseph & 10 Carri N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées. à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

J.-B. CLOUTIER,

Approuves par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDEE G = A

G-A LATRANCT

IAISON FONDEE

→ RELIEUR →

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la Reliure, le Réglage et la Fabrication de livres blancs, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G.-A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.